

REDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieux-Arboret, N° 13

PREX DES ABONNEMENTS : 8 mois, 4 fr. 50. — Un an, 8 fr. 00. — Départements limitrophes 8 mois, 6 fr. — Un an, 9 fr. 00.

PHIX DES ANNONCES : ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne RECLAMES : 0 fr. 50 la ligne PAYS DIVERS : 0 fr. 75 la ligne LOCALES : 1 fr. 50 la ligne

LE NOUVEAU JOURNAL Journal Republicain quotidien

TELEPHONE

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

La Caisse de retraites DES OUVRIERS MINEURS

Nous avions bien raison de dire, dans un précédent article, qu'il ne fallait pas repousser en bloc le projet de loi sur les caisses de retraites des ouvriers mineurs, qui lui était sorti des délibérations de la commission du Sénat, et tel que l'avait présenté le rapporteur, M. Cuvinois.

Contrairement aux conclusions de sa commission, soutenues avec insistance et avec tant de talent par M. Cuvinois, le Sénat a, en effet, voté, par 152 voix contre 107, le principe de l'assurance obligatoire.

Et le projet, adopté par la Haute-Assemblée, s'il n'est pas encore parfait, s'il ne donne pas entière satisfaction aux désirs de nos députés, constitue néanmoins un progrès immense sur le régime actuel, et comptera parmi l'une des réformes les plus utiles et les plus pratiques que la République ait promulguées en faveur des travailleurs.

Nous n'avons pas à revenir sur les iniquités du système de caisses de retraites actuellement en vigueur parmi les compagnies minières. Leur nombre a été fixé par la plupart des ouvriers qui se sont soulevés à la tribune du Sénat, et il ne s'en compte pas moins de trente et une. Elles ont trouvé, même parmi les réactionnaires, un seul sénateur pour avoir voulu défendre le abus et réclamer le maintien.

Un régime qui livre les ouvriers presque privés de tout secours pendant les années de la finance industrielle ; qui permet à ceux-ci d'opérer des économies sur les salaires sans avoir à rendre à personne aucun compte de leur emploi et de leur gestion ; qui leur donne même le droit de congé sans le servir après vingt et trente ans de services, sans lui restituer un centime des retraites opérées ; ce régime là s'appelle l'arbitraire et la spoliation. Et il suffit de le dénoncer pour qu'il soit jugé comme susceptible de provoquer des conflits parmi eux, en créant deux catégories d'ouvriers, les assurés et les non-assurés, ces derniers devant devenir par la force des choses, les préférés des Compagnies.

Tous sont prêts à sacrifier qui doit leur assurer un peu de pain pour leurs vieux jours, en même temps qu'ils les affranchira de la dépendance où ils se trouvent actuellement vis-à-vis de leurs employeurs. Ce sont les compagnies qui ont poussé des cris d'alarme, sous prétexte que la charge qui leur serait imposée dépasserait les forces de beaucoup d'entre elles.

Ce sont aussi les esprits timorés qui se sont effrayés de l'obligation de verser des cotisations, organisée de vive force dans les établissements miniers — c'est-à-dire dans des industries vis-à-vis desquelles l'Etat possède un droit d'intervention —

allait créer un dangereux précédent, que les travailleurs de nos autres industries ne manqueraient pas d'invoquer pour réclamer une organisation analogue.

Nous ne croyons pas que les alarmes des Compagnies soient tellement fondées, et l'on songe que le versement de 1,500 00 qui leur est imposé représenterait environ huit centimes par tonne — dix fois moins les chiffres qui ont été donnés par votre excellent sénateur Paul de Calais, M. Déprez, qui, avec MM. Maxime Lecomte et de Maréchal, a pris une part très brillante à ces importants débats.

Quant à la question de principe qui soulevait la nouvelle loi, elle n'est pas douteuse. Il est évident que à l'expérience qui va être tentée, elle arrivera à résoudre définitivement toutes nos difficultés, au moins tout d'abord aux plus graves.

La tradition de la liberté absolue des rapports du patron et de l'ouvrier a reçu, de nouveau, une grave atteinte. C'est tout simplement le socialisme qui vient de faire le Sénat. Mais c'est du socialisme raisonné, pratique et progressif, et qui, nous l'espérons, portera des fruits précieusement dans l'avenir.

Georges ROBERT.

Le duel Lissagary-Dumontel

A la suite d'un article relatant comment deux étudiants de la Grande-Bataille se sont affrontés le 24 février, au sujet d'un projet de loi sur le divorce, deux jeunes gens, M. Lissagary et M. Dumontel, ont été impliqués dans un duel.

Lissagary, de son côté, a chargé M. Augustin Arras et Paul Robert de le représenter. Dumontel, de son côté, a chargé M. Paul Robert et M. Augustin Arras de le représenter.

Le duel a eu lieu le 24 février, à 10 heures, sur la place de la République, à Roubaix. Les deux combattants se sont affrontés pendant dix minutes, sans résultat.

Le duel a été interrompu par la police. Les deux combattants ont été séparés et ont été conduits à l'hôpital.

Les deux combattants ont été déclarés vaincus. Le duel a été considéré comme nul.

Le duel a été considéré comme nul. Les deux combattants ont été déclarés vaincus.

LES DISCOURS DE M. J. PERRY

Messieurs et chers collègues, j'ai l'honneur de vous adresser ce discours en votre nom.

Je ne me fatigue pas de vous dire que le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

LES DISCOURS DE M. J. PERRY

Messieurs et chers collègues, j'ai l'honneur de vous adresser ce discours en votre nom.

Je ne me fatigue pas de vous dire que le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

LES DISCOURS DE M. J. PERRY

Messieurs et chers collègues, j'ai l'honneur de vous adresser ce discours en votre nom.

Je ne me fatigue pas de vous dire que le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

LES DISCOURS DE M. J. PERRY

Messieurs et chers collègues, j'ai l'honneur de vous adresser ce discours en votre nom.

Je ne me fatigue pas de vous dire que le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Le régime actuel est un régime de spoliation et de fraude. Il faut le changer.

Henriette de Croixville. Elle est la fille de milady de Swelver...

Tous les témoins de cette scène se regardaient stupéfaits. Georges de Croixville, d'un pâleur de marbre...

Henriette de Croixville. Elle est la fille de milady de Swelver...

Vous voyez, mon commandant, dit-il à l'un, vous avez bien dit...

Vous voyez, mon commandant, dit-il à l'un, vous avez bien dit...

Vous voyez, mon commandant, dit-il à l'un, vous avez bien dit...